

Code de vie des athlètes

Durant les séances et les rencontres sportives, nous voulons :

1. Que les jeunes s'amuse et aient **du plaisir**.
2. Créer des situations d'apprentissage et de succès qui vont favoriser **l'estime de soi** des jeunes.
3. Permettre aux jeunes de faire l'apprentissage **des éléments techniques fondamentaux** du ski de fond.
4. Permettre aux jeunes de se faire des **amis(es)** par la prise de conscience d'attitudes fondées sur le **positivisme** et la **tolérance**.
5. Permettre à tous les jeunes de **participer de façon juste et équitable** aux diverses activités (quel que soit leur niveau de performance). Par conséquent, les parents qui ont des jeunes qui sont plus talentueux/ses ne devraient pas avoir d'attentes particulières.

Notre code de vie se résume ainsi :

1. **Écoute** : l'enfant porte attention à la personne qui parle
2. **Respect** :
 - vis-à-vis des autres (entraîneur(e)s, coéquipiers/ères, officiel(le)s, adversaires, parents);
 - du matériel loué;
 - de l'environnement.
3. **Travail** : fournir un effort à la mesure de son talent, et de ses capacités, et participer honnêtement au travail collectif.

Responsabilités de l'entraîneur(e) :

1. Être le / la leader du projet et avoir un niveau de connaissances élevé de tous les éléments de l'école de ski.
2. Planifier et réaliser des séances amusantes et sécuritaires.
3. Impliquer les parents dans le club, et bien préciser le rôle qu'on attend d'eux (ils / elles nous confient leurs enfants lors des séances et des rencontres : ils/elles ne doivent pas intervenir auprès de leur enfants pendant cette période, sauf si d'autres règles complémentaires ont été définies au préalable).
4. Créer un climat qui favorise toutes les valeurs identifiées dans le texte qui précède.